

Pour chacun de ces lieux saints, Tou Kouang-l'ing indique sa correspondance 1° avec l'un des cinq éléments; 2° avec l'une des vingt-quatre périodes de l'année **節氣**, en commençant par la dix-septième et en finissant par la seizième; 3° avec l'une (dans deux cas avec deux, dans un cas avec trois) des vingt-huit mansions lunaires; 4° avec deux, trois ou quatre des soixante termes du cycle sexagénnaire; tout homme né en une année marquée d'un de ces termes relève de ce lieu saint; 5° Tou Kouang-l'ing indique ensuite la situation exacte du lieu saint; 6° les miracles taoïstes qui se sont produits en ce lieu.

Prenons pour exemple le cinquième lieu saint, le Ko-kouei-houa **葛瓚化**: il correspond à l'élément feu; à la vingt-et-unième période de l'année, celle qui est appelée grande neige; à la septième mansion qui est la mansion **ki 箕**; les hommes nés dans les années **ling-mao**, **sin-mao** et **kouei-mao** relèvent de lui; il est à soixante li au Nord de la sous-préfecture de Kieou-long **九隴** qui dépend de l'arrondissement de P'ong **彭** (aujourd'hui préfecture secondaire de même nom, dépendant de la préfecture de Tch'eng-tou, dans la province de Sseu-tch'ouan); son nom lui vient de ce que Ko Kouei (appelé ici Ko Yong-kouei **葛永貴** s'éleva au ciel en ce lieu. Ce Ko Kouei passe pour avoir vécu à l'époque des Tsin **晉** (troisième siècle p. C.).

A l'époque où Tou Kouang-l'ing vivait à Tch'eng-tou, le fondateur de la dynastie de Chou, nommé Wang Kien **王建** se trouvait être né en l'année 847 (cf. *Wou t'ai che*, chap. LXIII, p. 4<sup>a</sup>, col. 7) qui est une année **ling-mao**; sa destinée dépendait donc du lieu saint de Ko-kouei qui était sur son territoire; en l'année 907, celle même où il fonda sa dynastie, il avait soixante ans et c'était de nouveau une année **ling-mao**; il célébra une cérémonie taoïste **tsiao** afin de porter bonheur à sa propre destinée **本命醮** et il la célébra dans le lieu saint de l'immortel Ko **葛仙化** qui était le lieu saint présidant à sa propre destinée **本命之化** puisqu'il avait sous sa dépendance tous les hommes nés en une année **ling-mao**. Tou Kouang-l'ing fut chargé de rédiger en cette occasion l'annonce qui fut faite à la divinité et c'est pourquoi ce texte figure dans le recueil des œuvres secondaires de Tou Kouang-l'ing sous le titre **蜀王本命醮葛仙化詞** (cf. *Ts'iuang l'ang wen*, chap. XXXVIII, p. 14<sup>a</sup>-15<sup>a</sup>).

146. Cf. p. 203, n. 48''''.

147. Dans WIEGER 1208, C. T., 443, p. 10<sup>b</sup> et suiv. vers la fin de l'énumération, les mêmes divinités des fleuves sont citées: **十二河源仙官** **九江水帝**. « les magistrats immortels des douze sources des fleuves (*ho*); les empereurs aquatiques des neuf fleuves (*kiang*) ». Les douze sources des fleuves sont les douze sources des eaux qui correspondent aux douze régions de l'empire d'après la géographie astrologique; cf. WIEGER,

1204, C. T., 431, p. 36<sup>a</sup> **十二河源者十二分野有十二水河之源**.

148. Nous avons vu (p. 198, n.9) que ce groupe de trois divinités était chargé d'assister les cinq Pics dans l'administration du monde invisible.

Le dieu appelé « des neuf cieus le préposé aux destinées, le seigneur véritable » joua un rôle important à l'époque des Song parce qu'il passa pour l'ancêtre de la famille impériale, dont le nom de famille était Tchao, et à ce titre fut honoré rétrospectivement comme un empereur: « Des neuf cieus le préposé aux destinées, le seigneur véritable **九天司命真君**, sous la grande dynastie Song, au temps de l'empereur Tchen-song **真宗**, le vingt-cinquième jour du dixième mois de la première année **ta-tchong-siang-fou** (25 novembre 1008), apparut ici-bas dans la salle Yen-ngeu **延恩殿**; il y eut alors six hommes véritables **真人** qui se tenaient debout à sa gauche et à sa droite; il déclara qu'il était le premier ancêtre de la famille Tchao **趙**. En ce temps, Wang K'in-jo **王欽若** (cf. Giles, *Biog. Dict.*, n° 2160) était premier ministre: un décret fut donc rendu pour conférer (à ce dieu) le titre honorifique de « saint aïeul, pouvoir divin supérieur du *Tao* élevé, des neuf cieus le préposé aux destinées, divinité qui protège la vie, grand empereur » **高道上靈九天司命聖祖保生天尊大帝**. En outre on honora son épouse du nom de « sainte aïeule » **聖祖母** et on lui conféra le titre de « impératrice grandement sainte du ciel originel » **元天大聖后** (cf. WIEGER, n° 1204; C. T., boîte 429, fasc. 2, p. 8<sup>b</sup>).

148. **五嶽丈人**; ces divinités nous apparaissent ici comme inférieures aux **五嶽大神**; cf. p. 211, n. 143.

148'. Dans WIEGER, 515, C. T., 137, fasc. 3, p. 16<sup>b</sup>, les **十二仙君** sont mentionnés après les **四司五帝** (que nous allons rencontrer plus loin, pl. 9, l. 14) et avant les **九宮真人**.

149. **三洞四輔侍經真官**. Comme on peut le voir dans le Catalogue du P. WIEGER, le Canon taoïste est divisé en sept sections. Les trois premières sont placées respectivement sous le patronage des trois Profondeurs **三元** qui sont **Tong tchen 洞真**, **Tong hiuan 洞玄** et **Tong chen 洞神**; les quatre dernières sont placées respectivement sous le patronage des quatre assistants **四輔** qui sont **T'ai hiuan 太玄**, **T'ai ping 太平**, **T'ai ts'ing 太清** et **Tcheng yi 正一**. L'expression **三元四輔** désigne donc l'ensemble des ouvrages constituant le Canon taoïste. Cf. *T'ou chou tsi tch'eng*, section **Chen yi tien**, chap. CCLXXI, p. 10<sup>b</sup>-12<sup>b</sup>. — Quant à l'expression **侍經真官**, elle paraît être synonyme de l'expression **侍經威神** que nous rencontrons ailleurs (WIEGER, 1208, C. T., 443, fasc. 4, p. 19<sup>a</sup>).

150. Ceux qui, dans le monde des Immortels, ont les titres honorifiques de ducs, comtes, hauts dignitaires, grands officiers.